

Compte rendu conseil de quartier des quartiers nord de Vierzon

Mercredi 21 mars - Salle associative Paul Langevin

Présents :

Représentants conseil municipal : ,Mme Solange Mion, adjointe au maire déléguée à la vie associative et citoyenne, Mme Djamila Kaoues Adjointe au maire, déléguée à l'environnement, aux espaces verts et au développement durable ; M. Franck Michoux, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, au logement et au patrimoine ; M. Gérard Massicard adjoint au maire délégué à la voirie, à la sécurité et aux anciens combattants ; M. Fabrice Tripeau, conseiller municipal délégué aux transport.

Représentants citoyens volontaires : Mme Simone Bellavia, Mme Annick Jouannault, Mme Anne-Marie Simier, Mme Maria Lavie, M. André Rodier, M. Guy Minos, M. Christian Lallois.

Représentants d'associations ou d'organismes divers : Madame Farida Ait Khouja représentante de l'AJCV.

Représentants des services municipaux :

M. Alain Azam, directeur du cabinet du maire, Mme Christine Poullin, directrice générale des services, M. Jean-Luc Labergerie, directeur des services techniques , Mme Guislaine Morand, responsable service communication, relations publiques et vie citoyenne, Mme Nathalie Bardel, coordinatrice pôle relations publiques et vie citoyenne.

Excusés : M. Nicolas Sansu maire de la ville, Mmes Nicole Bourdin co-présidente des quartiers nord, Micheline Geffroy et monsieur Gérard Bourdin citoyens volontaires ; Mr François Tessier élu du groupe « Pour les vierzonnais ».

Après avoir excusé l'absence du maire, Mme Mion a souhaité la bienvenue aux membres du conseil de quartier, aux citoyens volontaires, à ses collègues du conseil municipal membres de ce conseil de quartier, aux responsables des services municipaux présents et à tous les habitants du quartier Nord présents à la réunion.

Elle a rappelé qu'il s'agissait de la première réunion plénière de l'année du conseil de quartier et que cette réunion a été préparée en commission le mercredi 14 février.

La présente réunion a fait l'objet d'une insertion sur le site Internet et la page Facebook de la ville, ainsi que dans la presse. Des affichettes ont été mises chez les commerçants du quartier et des prospectus ont été déposés dans certains commerces (boulangeries, bureaux de tabac, etc.).

L'adjointe déléguée à la vie citoyenne a rappelé que les 5 conseils de quartiers ont été créés en 2010 et qu'ils ont été pensés comme des lieux de dialogue entre la municipalité et les habitants des quartiers. Les conseillers de quartiers sont informés des projets de la municipalité et participent aux concertations mises en place sur tous les sujets qui concernent leur territoire. Ce sont des interlocuteurs de la Mairie dans les quartiers et tous les habitants de la ville peuvent faire partie des conseils de quartiers sur la seule base du volontariat.

Solange Mion a indiqué que Mme Nathalie Bardel rattachée au cabinet du maire assurait depuis février la préparation et le suivi des conseils de quartiers. Elle est chargée de faire le lien avec les services de la ville pour apporter des réponses aux demandes transmises par les conseillers de quartiers. Elle organise les réunions et la communication propres aux conseils de quartiers dont elle coordonne l'activité.

L'adjointe au maire a fait part de la création d'un espace réservé aux membres des conseils de quartiers sur le site Internet de la ville où seront répertoriés les travaux à venir sur la ville afin qu'ils en soient informés. Un formulaire pour signaler des problèmes de voirie ou de sécurité dans le quartier sera à la disposition des conseillers de quartiers ainsi que l'ensemble des documents qui peuvent concerner la vie du quartier. Cet espace sera rendu accessible fin mars aux conseillers de quartiers par mots de passe.

Solange Mion a ensuite évoqué différents sujets en s'appuyant sur un diaporama de présentation.

Elle a évoqué le grand moment que fut **l'arrivée de la deuxième étape de Paris-Nice à Vierzon**, manifestation à laquelle plusieurs associations locales ont participé par des animations. Plus de 150 télévisions et des dizaines de radios ont retransmis l'étape dans le monde entier, dont France 3 pendant 1H30 permettant ainsi de découvrir notre ville avec de très belles vues aériennes.

Après un retour sur les travaux de réfection complète de la chaussée et changement des canalisations d'eau et d'assainissement de la rue Mozart (près de l'école de Puits Berteau) où seront réalisés des pavillons, Solange Mion a fait le **point sur le déploiement de la fibre optique par la société Orange sur la ville**. Elle a rappelé que la fibre optique permet de bénéficier de l'internet à haut débit, que son déploiement a commencé par le quartier de Chaillot, où d'ores et déjà plusieurs centaines de foyers ont été raccordés et sont abonnés. Le déploiement se poursuit actuellement sur une 1ère tranche qui s'étend sur tout le sud du Cher et sur le Bois d'Yèvre. À la fin de l'été, c'est toute la zone qui s'étend de Chaillot et des Crèles jusqu'à l'aérodrome et l'avenue du 14 juillet qui pourra recevoir l'Internet haut débit par la fibre optique. Orange prévoit de raccorder le Bois d'Yèvre, une partie de Bourgneuf et la Lœuf d'ici la fin de l'année ou au tout début de 2019. Pour autant, Orange a déjà commencé à poser des câbles de fibre optique et des armoires relais sur la 2ème tranche (cité Henri Sellier) qui recouvre tout le nord et l'est de la ville ainsi que Les Forges. Elle a rappelé qu'à terme, c'est bien toute la ville qu'Orange s'est engagée à équiper en fibre optique.

Solange Mion a rappelé que le Centre de Santé, inauguré le 15 mars, est ouvert depuis le 19 mars. La structure est gérée sous forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) constitué entre la Ville, la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry, le Centre Hospitalier de Vierzon et l'association Caramel de lutte contre le diabète. Cet investissement municipal a été réalisé pour palier les carences de l'État en matière de santé publique : coût 1,6 millions d'euros pour le bâtiment, sans compter le matériel et l'avance de trésorerie que la ville doit faire pour lancer l'activité. L'objectif est de faire face à la diminution du nombre de médecins et de professionnels de santé dans notre ville (médecins généralistes et spécialistes, dentistes, kinésithérapeutes, infirmiers...). Ce projet permet aussi de lutter contre le renoncement aux soins en pratiquant le tiers-payant auprès des usagers qui n'ont ainsi pas à faire d'avance d'argent. Le centre de santé sera également un outil de prévention en lien avec l'hôpital et les professionnels de santé du territoire. Il devrait monter en puissance dans les prochains mois.

En réponse aux questions posées, Mme Christine Poullin a précisé qu'en dehors des heures d'ouvertures du centre de santé les personnes peuvent s'adresser à SOS Médecin ou à la maison de garde et les personnes qui avaient un médecin hors de Vierzon peuvent devenir des patients du centre de santé de Vierzon.

Solange Mion a ensuite fait un point sur le développement économique sur le Parc Technologique Sologne. Elle a rappelé que le centre routier ouvrira au mois de juin. Il offrira 105 places de stationnement adaptées aux caractéristiques des poids lourds avec un restaurant. Des services directement liés aux transports viendront ensuite : un centre technique PL, une station services PL carburant et gaz, une station de lavage. Elle a ensuite présenté où en était le développement de la start-up Ledger se développe à Vierzon. La société est installée sur le parc technologique de Sologne géré par la CDC Vierzon-Sologne-Berry. Spécialiste des coffres-forts virtuels, ledger vient de lever 61 millions d'euros pour son développement après avoir levé 7 millions d'euros en 2017.

Elle est spécialisée dans les solutions de sécurité et de gestion des applications associées aux cryptomonnaies (Bitcoin) et à la technologie de stockage et de transmission d'informations sécurisées. Ledger qui emploie actuellement 82 personnes sur ses 3 sites de Vierzon, Paris et San Francisco, prévoit d'**atteindre rapidement 150 employés**.

Ledger vient de déposer un permis de construire au centre technologique **pour un bâtiment de 3700 m²** pour ses bureaux, son atelier d'assemblage et son centre d'expédition de commandes.

Solange Mion a poursuivi par une présentation des premières opérations à réaliser en 2018 et 2019 dans le cadre du nouveau Programme de renouvellement urbain (NPRU. Après avoir rappelé que la convention pour le nouveau PRU a été signée au printemps 2017 entre la Ville, l'État, l'Agence pour le Renouvellement Urbain (ANRU), la région Centre-Val de Loire, Action Logement, la Caisse des dépôts, les bailleurs sociaux (France Loire et OPH du Cher), l'adjointe au maire a précisé que le montant total des travaux à réaliser s'élèverait entre 25 à 30 millions d'€ sur 5 voire 6 ans. Ces travaux consistent à réaménager, démolir et reconstruire des espaces publics, des équipements publics ou des logements sociaux anciens sur un territoire qui regroupe la majeure partie du Centre ville et les cités du Clos du Roy, de Bellevue, Gustave Flourens et Tunnel-Château.

Elle a souligné que ce NPRU concernait aussi un peu Les Forges avec la **réalisation hors sites de plusieurs logements sociaux par l'OPH du Cher à l'emplacement de l'ancien centre associatif de la rue de la Convention**.

Les premières opérations NPRU engagées ou à engager en 2018 et 2019 sont ou seront : la réalisation d'une place paysagère sur le site Brunet-Rollinat, la restructuration de l'Auberge de jeunesse par la CDC Vierzon-Sologne-Berry, l'isolation thermique et la restructuration des locaux communs de la résidence Larchevêque et de la cité de Bellevue par France Loire et enfin l'opération Tunnel-Château (restructuration des écoles et des espaces publics au pieds des immeubles) par la ville et France Loire. En réponse à une question du public, elle a signalé le début des travaux de reconstruction de la place paysagère du site Brunet-Rollinat, pour la fin mai ou début juin.

Elle a ensuite fait le bilan des opérations fleurissement et propreté réalisées au printemps 2017. Elle a rappelé que le conseil de quartier et les associations du quartier avaient participé aux opérations fleurissement qui ont eu lieu au printemps 2017 à Sellier, devant l'école de Puits Berteau, au Clos du Roy près de l'ancien Lidl et devant l'école du Colombier. Les associations de quartiers (AJCV et maison de l'Oasis) ont participé. Ces opérations consistaient à faire donner aux gens par les agents des espaces verts de la ville des conseils de taille des végétaux et de plantations. Deux plants étaient distribués à chaque personne pour les inciter à fleurir leurs fenêtres, balcons ou abords de leurs maisons.

Des **opérations de propreté urbaine**, ont aussi été menées en mode ludique à avec les enfants des écoles au Colombier et des centres de loisirs et les associations de quartier à Sellier et au Clos du Roy. L'objectif était double : nettoyer les espaces publics les plus empruntés dans le quartier et sensibiliser les citoyens jeunes et moins jeunes à ne pas jeter leurs papiers, paquets de cigarettes et autres déchets dans la rue. Les conseils de quartier ont été co-organisateurs des opérations de nettoyage urbain et de fleurissement avec les services municipaux et les associations des quartiers, ce qui a contribué à populariser leur action auprès des habitants.

Pour l'année 2018, il a été choisi lors de ce conseil de ne pas reconduire les actions de fleurissement. Les actions autour de la propreté sont elles à refaire. Sur le quartier du Clos du Roy, les citoyens présents sont satisfaits de l'état de propreté du quartier, les différentes actions mises en places avec l'AJCV, la ville et les conseils de quartier semblent porter leurs fruits. Sur le quartier de Sellier il est important de proposer d'autres projets notamment pour intervenir sur la propreté des aires de jeux des enfants.

En ce qui concerne les différents chemins où des décharges sauvages étaient régulièrement constatées, **Mr Rodier** apprécie le choix de fermé ses passages. **Mr Labergerie** explique que des arrêtés sont en cours de rédactions afin de pouvoir mettre en place ces décisions.

Enfin, Solange Mion a présenté la **démarche participative « Vierzon 2030 »** annoncée en décembre par le maire lors des Assises de la citoyenneté. Il s'agit de réfléchir tous ensemble, aujourd'hui, aux besoins de notre ville et de ses habitants à l'horizon d'une douzaine d'années. Plusieurs ateliers de réflexion seront lancés entre avril et début juillet, afin de prévoir les évolutions et les réalisations à mettre en œuvre d'ici une douzaine d'années dans notre ville. Le monde économique, le monde associatif seront sollicités, tout comme les conseils de quartiers, le conseil citoyen propre au NPRU et le conseil municipal d'enfants. Une, voire plusieurs réunions communes à tous les conseils de quartiers, sera organisée en mai ou juin pour plancher et produire des propositions sur ces questions. Un document de synthèse sera finalement établi et distribué à la population à la rentrée de septembre.

Plusieurs questions diverses ont été soulevées en fin de réunion :

- Qu'allons nous faire de l'ancienne maison de pays ? Cela est du ressort de la communauté de commune. Un hôtel devra être implanté à la place.
- Où en est on du giratoire pour avenue du C. Manhes ? Pour le moment cela reste encore au stade de projet.
- Depuis la fermeture du Bar de l'oasis, les personnes du quartier n'ont plus de lieu pour se retrouver et viennent régulièrement interpellier les animateurs de quartier. Solange Mion propose d'organiser une réunion avec les personnes concernées pour réfléchir à des solutions.